

## **‘Chacun est seul responsable de tous’**

**Antoine de Saint-Exupéry – Pilote de guerre (1942)**

Un simple énoncé, à l'apparence complexe, qui m'a souvent fait réfléchir sur les liens de responsabilité que nous entretenons entre individus au sein de notre société, de notre communauté, de notre famille et de notre milieu de travail.

Au sein d'une société curieusement contradictoire qui encourage la mondialisation de l'économie et de l'information, tout en prônant les valeurs individuelles centrées sur la consommation et l'acquisition de richesse matérielle, il est parfois difficile de comprendre la responsabilité sociale qui nous unit.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue que le mot société se définit comme *un mode de vie propre à l'homme [...] caractérisé par une association organisée d'individus en vue de l'intérêt général* (Le Petit Larousse 2001). Nous sommes donc tous responsables, en partie, du bien être général des gens qui nous entourent. Mais plus encore, *chacun est seul responsable* de ce bien-être collectif, car chaque individu se doit de prendre une part de responsabilité dans sa communauté et ne peut se contenter d'observer et d'attendre.

Nous nous devons de prendre conscience des gens qui nous entourent afin que ceux-ci en fassent de même pour nous. Lorsque nous remarquons des situations qui pourraient porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'un membre de sa famille, d'un ami ou d'une collègue de travail, nous ne pouvons fermer les yeux et laisser faire. Il est de notre responsabilité de lui offrir un coup de main, un conseil, une référence ou de dénoncer une situation dangereuse afin d'éviter que des situations fâcheuses ne se produisent.

Soyons responsables individuellement des autres afin que les autres soient collectivement responsables de soi. L'entraide, la courtoisie, la bienveillance, la compassion et la justice sont des valeurs sociales d'une importance capitale. Si vous avez besoin de référence ou d'aide pour vous, pour un collègue ou un ami, n'hésitez pas à contacter votre délégué(e) régional(e) ou le bureau du SEMB, nous vous guiderons vers les meilleures ressources disponibles. L'entraide vaut toujours mieux que l'isolement, ne craignons pas de demander du support

Service d'aide au personnel (SAP) : 1-800-361-4505

Bureau syndical : 514-849-7754 ou le 1-800-361-8427

Fraternelles salutations,

Benoît Malenfant

Vice-président responsable des assurances, prévention,  
réparation et régime de retraite